

BLAGNAC, QUESTIONS D'HISTOIRE



Carte envoyée du front à Blagnac par un père à sa fille (août 1915)

Le monastère des cisterciennes pendant la guerre 14-18
1914, déjà blessé à vie
Firmin Pons, citoyen d'honneur de Blagnac
Le patrimoine héraldique de l'église St-Pierre
Au fil d'une enfance
Severo, le petit sandalier de Mauléon
Robert Caussat et le maquis d'Esténos
Il y a vingt ans l'Airbus A300-600ST

AG
149

Robert Caussat et le maquis d'Esténos

Nous devons à Monsieur André Arnal, qui effectue de recherches sur le développement de la Résistance dans le Haut-Comminges, la communication d'un important rapport de Police de 1943. Ce rapport va nous permettre de déterminer le rôle de Robert Caussat dans la création, à cette époque, du petit maquis d'Esténos, dans la Haute-Garonne. [voir « Robert Caussat », dans le n° 41 de la Revue].

Nature du document

Il s'agit d'un rapport de Police établi, le 12 avril 1943, à Saint-Gaudens, par le Commissaire de Police, Pierre Fournera. Par la voie hiérarchique, le rapport a été transmis à Toulouse, puis est remonté jusqu'au Commissaire divisionnaire, Chef du Service régional de la Police judiciaire. Ceci révèle l'importance qui a été attachée à l'époque aux événements détaillés dans le rapport.

Faisant suite à un rapport préliminaire en date du 20 mars 1943, le rapport fournit les résultats d'une enquête diligentée à la suite d'incidents survenus à Esténos, dans la nuit du 14 au 15 mars 1943. Cette enquête a été conduite par le Commissaire Pierre Fournera et par son adjoint, l'Inspecteur de Police Mouly.

Un cambriolage à la mairie

Au cours de cette nuit, un cambriolage a été commis à la Mairie d'Esténos, par un petit groupe de « malfaiteurs ». Ayant fracturé une porte, ces individus se sont rendus coupables de vol : divers papiers administratifs ; des cartes de rationnement ; 15 fusils de chasse et 1 revolver, qui étaient entreposés dans le bâtiment depuis que les autorités d'occupation en avaient exigé la livraison. Ils ont également accompli des dégradations dans les locaux municipaux, lacérant les affiches sur « les travailleurs Français (sic !) en Allemagne » et déchirant la liste des jeunes du village concernés, liste qu'ils ont arrachée du registre où elle se trouvait. Rappelons que la loi française instituant le S.T.O. (Service du Travail obligatoire) est du 4 septembre 1942. Les « malfaiteurs » ont également visité l'appartement de l'institutrice, qui était absente cette nuit-là. Ils y ont dérobé des cartes d'alimentation

et des produits alimentaires.

Le développement des recherches

Une « battue », organisée quelques jours plus tard par la gendarmerie de Cierp, à l'instigation du Parquet de Saint-Gaudens, aboutit à l'interpellation de trois « malfaiteurs » armés : Jean BERTRAND, agent technique, demeurant à Toulouse, né le 22 juillet 1922, célibataire ; Robert CAUSSAT, journalier, demeurant à Cantaous (Hte-Pyrénées), né le 1er octobre 1919, célibataire ; Jean CASTAGNET, mécanicien, demeurant à Pau, né le 9 janvier 1915, célibataire. Leur arrestation a permis de récupérer une partie du butin du cambriolage d'Esténos, mais pas toutes les armes. BERTRAND portait sur lui – ce qui peut nous paraître étonnant – un « Agenda 1943 », qui constituait une sorte de journal de bord où il enregistrait soigneusement l'activité de son groupe depuis sa formation jusqu'à la date de son arrestation. C'est probablement cet agenda qui a permis aux enquêteurs de reconstituer les structures et une partie de l'organigramme de la Résistance – en particulier de la Résistance communiste F.T.P. – dans la région commingeoise. On doit, d'ailleurs, souligner que les responsables de la Police locale semblent globalement très bien renseignés.

Autre élément d'incertitude pour les enquêteurs, la découverte en fouillant Jean BERTRAND, d'une fausse carte d'identité, que BERTRAND reconnut avoir fabriquée lui-même. Mais avec quelles complicités ? Car la carte semble avoir été confectionnée avec un tampon authentique de la Mairie de Luchon.

Devant les preuves accablantes relevées contre eux, les trois hommes durent reconnaître leur participation au cambriolage d'Esténos.

Inculpés de « vol qualifié, complicité et détention irrégulière d'armes », ils furent interrogés et écroués à Saint-Gaudens.

Dans les jours qui suivirent, la gendarmerie découvrit une cache d'armes importante, près d'une cabane isolée dans la montagne, au lieu-dit Cuhereich dans la commune du Boila. Cette « maisonnette de montagne » était, semble-t-il, le lieu d'implantation de ce petit « maquis ». (Le rapport n'utilise pas le mot).

La cache a fourni un lot non négligeable d'armes assez diverses, des munitions et, surtout, une importante quantité de pains de dynamite, qui provenaient, à l'évidence, d'une entreprise de Travaux publics de Luchon. Mais les enquêteurs ne sont pas parvenus à éclaircir les conditions de ce détournement. Avant l'arrivée des gendarmes, les occupants des lieux, dont la présence paraissait récente, avaient eu le temps de disparaître.

Les résultats de l'enquête

Le rapport fournit des éléments très intéressants sur l'organisation de la Résistance et sur la constitution d'un petit « groupe armé de malfaiteurs ». BERTRAND utilise, lui, le terme de « maquis ». Nous ne retiendrons que ce qui concerne directement l'activité de Robert CAUSSAT.

Les enquêteurs rappellent, tout d'abord, que Jean BERTRAND et Robert CAUSSAT, sont déjà connus pour leurs activités communistes et anti-nationales. Ils ont, d'ailleurs, été condamnés, l'un à 4 ans de prison, l'autre à 2 ans, pour leur action à Toulouse dès novembre 1940. Robert CAUSSAT avait purgé sa peine à la Prison Saint-Michel, à Toulouse, puis à la Centrale de Nîmes. Libéré, il s'était installé dans la région de Tarbes.

Les enquêteurs insistent sur la présence, à Esténos, d'un petit groupe armé (7 hommes ?), qui porterait le nom de « groupe F.T.P. Gabriel Péri ». L'interrogatoire des accusés a permis de préciser le rôle de BERTRAND et de CAUSSAT dans l'organisation du groupe. BERTRAND était le Commissaire politique avec le titre d'Instructeur Commissaire politique (ou I.C.P.). C'est lui qui assurait les contacts

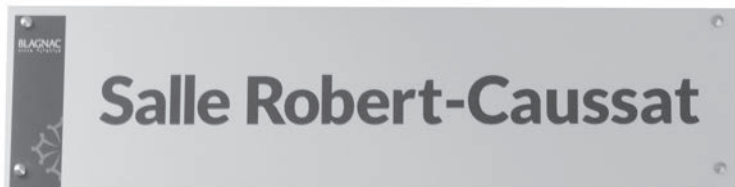
avec les responsables du Parti (en particulier, l'Inspecteur Commissaire politique régional ou I.C.P.R), mais aussi avec les responsables d'autres mouvements de Résistance, comme « Combat » ou « Libération », mouvements qui sont cités dans le rapport de Police. Robert CAUSSAT était le Responsable militaire du groupe, sous les ordres d'un Responsable régional, Pierre GUERRE, épicier à Luchon, que les enquêteurs signalent en fuite. Les enquêteurs ont soigneusement noté que la « maisonnette de montagne » appartenait à un certain Bertrand BALESTAS, qui était le beau-frère de Pierre GUERRE. Interrogé par la Police, BALESTAS reconnut qu'il avait « loué la maisonnette pour quelques jours », mais qu'il ignorait ce que GUERRE avait voulu en faire. Il ne semble pas avoir été davantage inquiété.

Le Commissaire Pierre FOURNERA conclut son rapport – dont nous n'avons donné qu'une brève analyse – en précisant, mais il ne fournit pas les bases de cette affirmation, que le « groupe F.T.P. Gabriel Péri » semblait destiné à mener des actions dans la région de Luchon et de Montréjeau.

Alain Lauret

SOURCES

Nous remercions Monsieur André Arnal de nous avoir autorisés à utiliser ce document et Madame Martine Added qui a servi d'intermédiaire avec lui.

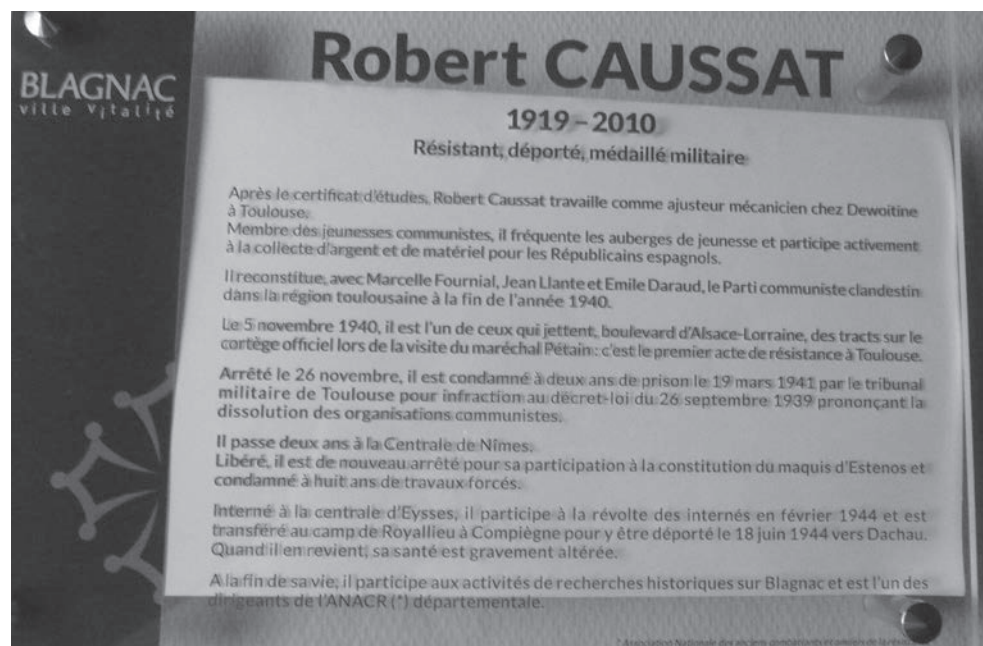


Salle Robert Caussat

En hommage à Robert Caussat, une salle de l'ancienne Maison de l'Histoire (aujourd'hui Espace des Expositions Germaine Chaumel) où il est venu si souvent, lui est dédiée.

L'inauguration a eu lieu le 20 septembre dernier en présence de sa fille et de ses petits-enfants, de Monsieur le Maire et des représentants du Conseil municipal, du Président de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance), Lucien Vieillard, de Jeannette Weidknet et d'Angèle Bettini Del Rio, ses amies de toujours, de membres de l'association Blagnac Histoire et Mémoire et de nombreux Blagnacais.

Une plaque rappelant l'action de Robert Caussat (voir notre revue Blagnac, Questions d'Histoire n° 41) a été apposée dans la salle.



cliché Didier Chapuy